

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 26 septembre 2013. En réponse aux rumeurs du marché, Veolia Environnement a été informé de la décision du Président du Conseil Exécutif de Corse, M. Paul Giacobbi, de recouvrer auprès de la SNCM un montant de l'ordre de 200M€ et de rechercher, le cas échéant, la responsabilité de Veolia Environnement à cet égard.

Veolia Environnement conteste fermement toute réclamation qui pourrait être faite à son encontre et confirme qu'elle n'a aucun engagement à l'égard de la SNCM dans ce cadre.

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le référent mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec 220.000 salariés*, le groupe apporte des solutions sur-mesure aux collectivités comme aux industriels dans trois activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets et la gestion énergétique. Veolia Environnement a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 29,4 milliards d'euros*. www.veolia.com
(* Hors périmètre et chiffre d'affaires de VeoliaTransdev en cours de cession)

Contacts

Relations Presse

Laurent Obadia
Sandrine Guendoul
+ 33 1 71 75 12 52

Relations analystes et investisseurs

Ronald Wasylec + 33 1 71 75 12 23
Ariane de Lamaze + 33 1 71 75 06 00
Terri Anne Powers(US) + 1 312 552 2890